

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet vise à renforcer les synergies entre les acteurs touristiques de la commune. L'objectif est de créer une nouvelle offre touristique s'appuyant sur le contexte local. .

Afin de faire du tourisme un petit moteur économique, plusieurs pistes d'actions sont envisagées:

- Procéder à un inventaire de l'existant en matière touristique sur le territoire de la commune et s'informer sur ce qui existe dans les communes avoisinantes pour être complémentaire
- Le développement d'un tourisme de deux jours (1 jour actuellement), des parcours thématiques (fermes/forts, monuments mémoriels, arbres remarquables,...)
- Le développement d'un tourisme de curiosités (petits éléments visiter) – la mise en valeur du patrimoine populaire
- La réflexion concernant des projets en interaction avec les communes avoisinantes : dynamique transcommunale
- La valorisation des initiatives existantes organisées par les associations locales : Maison de la Mémoire Rurale et Syndicat d'initiative (marches ADEPS, balades sur les sentiers, visites de la carrière, des forts, VTT de Rhisnes...)
- Le renforcement des synergies et de la complémentarité entre le Syndicat d'initiative et la bibliothèque dans la vision de faire de Meux un pôle culturel sur la commune
- La proposition de nouvelles activités afin de créer des liens et mettre en valeur les talents locaux : parcours d'artistes entre les villages, apéros ruraux selon le principe de tournante entre les villages
- La création d'un petit guide touristique de La Bruyère
- Le développement de chambres d'hôtes (*réfléchir à l'offre de logements qui désengorgent Namur lors de manifestations d'importance*)
- Le développement de fermes ludiques
- L'organisation de circuits de promenades paysagères, de monuments mémoriels
- La création d'un challenge entre les clubs qui organisent des VTT (voir avec le SI)
- L'installation de panneaux didactiques stratégiquement localisés avec des QR codes
- La liaison de la présente fiche avec d'autres projets du PCDR, particulièrement le lot 1 :(liaisons lentes, panneau d'affichage électronique reprenant les événements du SI, balisage des sentiers, etc.)
- La mise à disposition de vélos électriques par le Syndicat d'initiative afin que tout un chacun puisse découvrir la commune sans difficultés. Ces vélos pourraient également être utilisés lors des différentes manifestations cyclistes organisées.

ORIGINE DE LA DEMANDE

Groupes de travail de la CLDR, diagnostic participatif

JUSTIFICATION DU PROJET

Le territoire de La Bruyère jouit de ressources non négligeables :

- Un intérêt patrimonial réparti sur plusieurs villages
- Des vignobles, élément peu commun dans nos régions,
- Des chambres d'hôtes et gîtes ruraux
- Un bistrot de terroir
- Le réseau Hesbaye
- Un réseau important de promenades sur les sentiers communaux
- Un bois didactique (Thibaut)
- Les forts
- Des éléments d'intérêts périphériques à la commune
- Lès Vis Tracteûrs de Noste Esbaye

Ces ressources ont donc tout intérêt à être valorisées en raison du potentiel économique, culturel et social dont elles regorgent.

Les projets concernent une multitude d'acteurs, potentiellement porteurs de projet, ce qui constitue un élément positif pour plus de cohésion sociale pour la commune et vis-à-vis de l'extérieur :

- la Commune
- le Syndicat d'initiative
- la Maison du tourisme du pays de Namur
- le BEP
- la Maison de la Mémoire Rurale
- la Bibliothèque
- les associations locales
- toute personne intéressée

Cette fiche se situe dans la continuité de la fiche

I.13. Baliser les chemins de promenade inventoriés sur la commune

Et du réaménagement du local du Syndicat d'initiative, de la salle des fêtes « Nosse Maujonne » ainsi que de la bibliothèque.

LOCALISATION

Sans objet.

STATUT AU PLAN DE SECTEUR

Sans objet.

STATUT DE PROPRIÉTÉ

Sans objet.

TÂCHES À RÉALISER

Se référer à la description du projet.

OBJECTIFS VISÉS

| | Défi (objectifs de développement) | Objectifs opérationnels | |
|--|---|-------------------------------------|--|
| Axe 1 : Gouvernance | Affirmer l'inscription de la gouvernance communale dans les enjeux du développement rural durable | <input type="checkbox"/> | Asseoir le rôle exemplatif de l'administration communale en matière de développement durable |
| | | <input checked="" type="checkbox"/> | Sensibiliser et mobiliser les citoyens aux gestes durables |
| | | <input checked="" type="checkbox"/> | Etablir une communication efficace entre Commune, citoyens et acteurs du territoire |
| Axe 2 : développement économique | Assurer un développement économique en phase avec le caractère rural | <input checked="" type="checkbox"/> | Valoriser et développer les ressources du territoire communal |
| | | <input checked="" type="checkbox"/> | Attirer de nouvelles activités économiques en lien avec les besoins locaux |
| | | <input checked="" type="checkbox"/> | Initier des partenariats avec des pôles économiques avoisinants |
| Axe 3 : Aménagement du territoire, cadre de vie et environnement | Préserver l'équilibre entre le cadre de vie rural de la commune et son dynamisme territorial | <input type="checkbox"/> | Gérer et améliorer la qualité environnementale du territoire |
| | | <input checked="" type="checkbox"/> | Développer une vision prospective et dynamique du territoire |
| | | <input type="checkbox"/> | Aménager des espaces publics intégrés, pour tous et de manière concertée |
| | | <input type="checkbox"/> | Soutenir la création de logements pour toutes les générations |
| Axe 4 : Mobilité | Donner une place à tous les modes de déplacements | <input type="checkbox"/> | Permettre à chacun de rallier les différents pôles en toute sécurité |
| | | <input type="checkbox"/> | Créer un circuit de liaisons lentes inter villages |
| | | <input checked="" type="checkbox"/> | Favoriser les alternatives à la voiture individuelle |
| Axe 5 : Dynamisme socio-culturel | Renforcer le plaisir de vivre ensemble à La Bruyère | <input checked="" type="checkbox"/> | Améliorer les services aux personnes |
| | | <input checked="" type="checkbox"/> | Permettre le développement d'activités intergénérationnelles |
| | | <input checked="" type="checkbox"/> | Mettre en valeur les atouts associatifs, sportifs, culturels et patrimoniaux |

Cette fiche projet est transversale, elle touche la totalité des axes de travail, particulièrement le dynamisme socio-culturel, en effet, les différents projets présentés visent à être réalisés par toutes les tranches d'âges, le Syndicat d'initiative étant relayé des différents atouts associatifs.

Le développement économique est également mis en avant par la promotion des ressources communales de la commune et la création de partenariats transcommunaux. Des projets comme la création d'un schéma directeur en tourisme ont pour objectif de développer une vision prospective et dynamique du territoire.

SOURCES DE FINANCEMENT

- Fonds communaux

- SPW Patrimoine
- Fédération Wallonie-Bruxelles
- CGT
- BEP
- Province de Namur

GESTIONNAIRES DE PROJET

- Commune
- Syndicat d'initiative
- CLDR
- Maison de la mémoire rurale
- Maison du tourisme du pays de Namur
- BEP
- Bibliothèque
- Acteurs touristiques privés locaux

ELÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER

Le réaménagement du local du Syndicat d'initiative, de la salle des fêtes « Nosse Maujonne » ainsi que de la bibliothèque. Le projet pourra par ailleurs s'appuyer sur le projet « Baliser les chemins de promenade inventoriés par la commune » (I.13.) du PCDR. Le partenariat avec la Maison du Tourisme du pays de Namur est un élément majeur à prendre en considération.

ETAT DU DOSSIER

Sans objet.

PROGRAMMATION DANS LE TEMPS

Entre 2019 et 2022.

IMPACTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pilier environnemental :

| Impacts | Réponse attendue (développer si pertinent) |
|---|--|
| Valoriser le patrimoine paysager et écologique. | Sans objet. |

Pilier économique :

| Impacts | Réponse attendue (développer si pertinent) |
|--|--|
| Valoriser les ressources existantes et créer des partenariats transcommunaux Attirer les touristes et inciter ceux-ci à rester plus d'une journée Mettre en avant certains acteurs de la commune | Retombées financières et image de la commune |

Pilier social :

| Impacts | Réponse attendue (développer si pertinent) |
|--|--|
| Renforcer les liens entre les villages Véhiculer l'image d'une commune dynamique vis-à-vis de l'extérieur | Sans objet. |

Pilier culturel :

| Impacts | Réponse attendue (développer si pertinent) |
|---|--|
| Améliorer la visibilité et les activités des associations | Augmentation de l'intérêt et de la participation aux événements communaux et extra-communaux |